

Réf: Dossier 285787

Avis de constitution

SOCIETE « JUBILEE INTERNATIONAL »

Siège ABIDJAN ANYAMA derrière le séminaire
catholique, Lot 3103 bis, Ilot 299

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19 Jan 2024 reçus par Me NGORAN KOUAME Séraphin, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 07 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JUBILEE INTERNATIONAL »

Objet : Production d'eau minérale ; Production de nourriture; Import-export.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA derrière le séminaire catholique, Lot 3103 bis, Ilot 299

Dirigeant(s) M KIM HYUNJIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01198 du 20/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08177/GTCA/RC/2024 du 20/02/2024

Pour Avis

Le CEPICI

